



CfpcCA20200514PV14

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCES-VERBAL N° 14
REUNION DU 14 MAI 2020
TENUE PAR VISIOCONFERENCE**

Membres présents : Colette ANDRUSYSZYN, Francis AUBERTIN (trésorier), Ivan COSTE-MANIERE, Denis DAUNE (vice-président), Odette DURAND (vice-présidente), Jean-Paul GRANDIERE, Pierre GREGOIRE, Bruno GUILLOTIN, George-Ray JABALOT, André LECLERCQ (président), Jean-Pierre LEFEVRE, Chantal MALENFANT, Thierry MESSINA (secrétaire général), Gérard PERREAU-BEZOUILLE, Claude PIARD (vice-président), Michel RIEU, Jean VINTZEL (vice-président), Edith ZITOUNI (secrétaire générale adjointe).

Invité présent : Bernard MACCARIO (colloque Nice 2021).

Excusés : Erich BATAILLY (trésorier-adjoint), Marc PAPILLION, Bernard PONCEBLANC (vice-président délégué).

Le président ouvre la séance à 15h00 en adressant aux personnes qui ont été touchées de près ou de loin par le Covid-19 ses souhaits de prompt rétablissement. Malheureusement, Edith a perdu son frère, lequel a contaminé sa famille et le mari de sa nièce qui est décédé à son tour. Le Conseil d'administration lui présente ses plus sincères condoléances.

Par ailleurs, depuis deux mois, le CFPC a continué à fonctionner grâce à la tenue de Bureaux exécutifs restreints (visioconférences par Skype malgré les limites de cet outil) donnant lieu, lorsque cela se justifie, à des comptes rendus.

I. Approbation ou adoption des procès-verbaux

I.1. Approbation du PV n°13 du Conseil d'administration (Réunion du 6 février 2020)

N'ayant fait l'objet d'aucune remarque, le procès-verbal n°13 du Conseil d'administration est approuvé.

I.2. Adoption du PV n°16 du Bureau exécutif (Réunion du 2 avril 2020)

Le procès-verbal n°16 du Bureau exécutif est adopté à l'unanimité.

Maison du Sport Français

2. Actualités

2.1 Situation sanitaire

2.1.1. Dispositions générales

Tant que les dispositions sanitaires ne permettront pas les rassemblements, les réunions du CFPC se tiendront par visioconférence.

2.1.2. Activités sportives et déconfinement (*Le Reporter Sablais*)

Parmi les nombreuses informations données sur la situation des associations sportives, le dossier du *Reporter Sablais* est bien fait et il est publié sur le site web.

2.2. CNOSF

2.2.1. Face au coronavirus, le sport ne baisse pas sa garde (*Légisport*)

Comme l'indique le numéro 143 de *Légisport*, le CNOSF ne baisse pas sa garde, il fait des propositions et prend des dispositions « Unis pour vaincre le Covid », notamment en direction des clubs avec, par exemple, l'opération « Soutiens ton club » (<https://www.soutienstonclub.fr>).

2.2.1. Situation interne des relations interfédérales

Alors que la solidarité de l'ensemble du sport français s'impose, la FSGT est menacée d'exclusion du CNOSF.

Gérard Perreau-Bezouille et Jean-Paul Grandière s'expriment en montrant leur totale désapprobation sur cette situation.

Ce conflit concernant les licences (tarifs et obligations) entre l'unisport et le multisport perdure et devient de plus en plus virulent, voire violent. La tentative de Code de bonne conduite menée par le président ayant été torpillée, une recherche de conciliation a été confiée au président de la Fédération française de tennis.

Cette situation est en rupture avec les principes qui ont fondé le CNOSF en 1972. Une remise en cause ?

Sans doute conviendrait-il d'analyser l'évolution des pratiques pour adapter l'institution sportive aux évolutions mais, dans l'immédiat, la préservation de l'unité du mouvement sportif - face à la crise et au moment où va s'ouvrir l'olympiade de Paris - est indispensable.

2.3. CFPC

2.3.1. Publication du bilan du Forum CIPC jeunesse de Mâcon

Réception du bilan du 12^{ème} Forum international de la jeunesse des écoles Pierre de Coubertin à Mâcon (août 2019) accompagné d'un remarquable diaporama de la manifestation (document en ligne sur le site web). Un travail de qualité de Bernard Ponceblanc : en cette période de confinement et de « morosité », rien de tel pour comprendre qu'à travers l'olympisme conçu par Pierre de Coubertin les mots éducation et culture ont une signification précieuse pour notre vie sociale !

2.3.2. Suite du Colloque de Cergy : projet Erasmus

A l'initiative de Gilles Lecocq et dans le prolongement du colloque de Cergy, le CFPC envisage sa participation à un projet européen Erasmus : « Isolympic Games ». Ce projet, qui sera mis en œuvre

en tant que partenariat collaboratif, vise à promouvoir l'inclusion par le sport en se concentrant sur les racines gréco-romaines communes de la plupart des pays européens ou méditerranéens.

2.3.3. Soutien au Marathon de la solidarité

Le CFPC s'associe à la Fédération française d'athlétisme et à la Fédération nationale des Joinvillais pour soutenir l'opération « Le Marathon de la Solidarité » organisée à Paris par Christian Cordier à l'occasion de la Journée olympique en soutien aux soignants, aux victimes et aux sportifs impactés par le Covid-19.

3. Activités

3.2. Déménagement

Dès que la situation sanitaire sera revenue « à la normale », le déménagement du CFPC - au 7 rue Sainte Hélène 75013 Paris - sera programmé à une date choisie en accord entre le CNOSF (qui assurera la logistique sauf la mise en cartons), l'AFSVFP et le CFPC (déménagement en commun). L'opération pourrait se dérouler courant septembre. En attendant, - et dans un premier temps -, la récupération du courrier au CNOSF est possible mais le nombre de personnes pouvant accéder simultanément au bureau est limité à deux.

3.3. Publications

Claude Piard nous indique que pour la Gazette n° 62-63, la moitié des articles prévus sur les « Jeux locaux » est déjà disponible. Le bouclage des textes est programmé pour la fin du mois de juin et sa parution pour octobre prochain.

3.4. Dossier du 70^{ème} anniversaire du CFPC à Lausanne (13/14/11/2020)

Jean Vintzel fait un point de situation sur la réception des intentions de participation dont la date limite avait été fixée au 20 avril puis repoussée au 4 mai. Cela donne lieu à des inscriptions supplémentaires en séance et la liste est désormais close.

3.5. Dossier récompenses

Jean Vintzel et Thierry Messina commentent le document de travail « Charte et conditions de délivrance des différentes récompenses » du CFPC. Ce projet a été envoyé au groupe de travail concerné pour avis avant le 15 mai prochain.

Une séance de travail entre le président et Jean Vintzel sera consacrée aux propositions de distinctions.

3.6. Point sur les assurances

Le trésorier procède à l'analyse de notre contrat d'assurances souscrit auprès du groupe de la Mutuelle des Sportifs (MDS).

4. L'Iris Pierre de Coubertin 2020 de l'AFSVFP

Pour l'Iris Pierre de Coubertin 2020 (cérémonie prévue le 26 novembre), le Conseil d'administration approuve à l'unanimité de soumettre la candidature de Philippe Brossard au conseil d'administration de l'AFSVFP. Philippe contribue depuis près de 25 ans à la défense et à la promotion des idéaux sportifs soutenus par le CFPC, dans la continuité de l'œuvre de Pierre de Coubertin. Sa contribution

- sur la forme et sur le fond - dans la structuration des articles de la Gazette est en tous points remarquable.

5. Assemblée générale ordinaire (virtuelle) 2020

Après que le président a commenté son rapport moral et, compte tenu de la situation sanitaire de notre pays, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de tenir l'assemblée générale 2020 sous forme de visioconférence le 11 juin.

L'ordre du jour est revu en conséquence. Les documents déjà publiés ne seront pas relus et, pour le rapport moral, le président présentera son diaporama (déjà publié sur le site web) en donnant la parole à chaque chef de projet dont la liste est arrêtée en séance (il est demandé à chacun d'eux de préparer son intervention par écrit, sur une demi-page – au plus trois quarts de page –, afin d'être concis et n'intervenir oralement que pour une durée maximale de trois minutes). Pour faciliter les échanges, il sera demandé aux participants (obligatoirement déclarés pour être convoqués) de poser leurs questions à l'avance sur les rapports.

Les modalités de convocation (exclusivement par messagerie électronique) à l'assemblée générale sont ensuite arrêtées.

6. En perspective : les Cercles Pierre de Coubertin

André Leclercq souhaite que la fin de la mandature 2017-2021 soit davantage orientée vers les territoires avec, notamment, le développement des Cercles. Sur la base du rôle et des missions de ces derniers définis dans le rapport moral, il est programmé un point particulier sur ce thème lors de notre prochaine assemblée générale.

7. Point de situation du colloque de Nice 2021

Sur la base d'une feuille de route rappelée par le président, Ivan Coste-Manière et Bernard Maccario déclinent les grandes lignes de l'organisation de ce colloque, à savoir :

- Sujet retenu : le rôle de l'art dans l'Olympisme ;
- Dates envisagées : entre le 13 et 15 octobre 2021 sous réserve des accords du président de l'université de Côte d'Azur et de l'école SKEMA Business School de Sophia Antipolis ;
- Une demi-journée sera consacrée à la visite du Musée du sport ;
- Recherche d'intervenants de haut niveau dans le domaine des arts ;
- Après appel à communication, mise en place d'un comité scientifique ;
- Accent sur la communication de l'évènement ;
- Mise en place d'un comité d'organisation, rétroplanning et suivi, élaboration d'un budget ;
- Cérémonies d'ouverture et de clôture ;
- Soirée conviviale.

8. Agenda

8.1. Réunions en visioconférence

Dans l'attente d'un retour « à la normalité », et si l'actualité le nécessite, le Bureau exécutif restreint se réunit en visioconférence tous les jeudis (au moins) de 19h00 à 20h00. Il en est de même pour :

- Les Bureaux exécutifs des jeudis 4 juin et 2 juillet à 18h30 ;
- L'assemblée générale virtuelle 2020 du jeudi 11 juin de 18h00 à 20h00.

8.2. Reprise des réunions « physiques »

- Bureau exécutif le jeudi 10 septembre 2020 de 10h00 à 12h30.
- Conseil d'administration le jeudi 8 octobre 2020 de 10h00 à 12h30.
- Bureau exécutif le jeudi 5 novembre 2020 de 10h00 à 12h30 : préparation Lausanne.
- **Vendredi 13 et Samedi 14 novembre 2020 : Lausanne - 70ème anniversaire.**
- Bureau exécutif le jeudi 10 décembre 2020 de 10h00 à 12h30.
- Conseil d'administration le jeudi 14 janvier 2021 de 10h00 à 12h30.
- Bureau exécutif le jeudi 4 février 2021 de 10h00 à 12h30.
- **Conseil d'administration le jeudi 11 mars 2021 de 10h00 à 12h30** (Préparation AGO et AGE).
- **Assemblée générale ordinaire le jeudi 1^{er} avril 2021 de 10h00 à 12h30.**
- **Assemblée générale électorale le jeudi 1^{er} avril 2021 de 14h30 à 16h30.**

9. Questions diverses

9.1. Abonnement logiciel ZOOM

Ce moyen de communication (visioconférences) ayant été fort utile dans la récente période de confinement pourra l'être à l'avenir entre deux réunions institutionnelles. Le président s'est chargé de cet abonnement à un coût raisonnable.

9.2. Mécénat de compétences

Le dossier est engagé depuis la mi-mars. Il sera réactivé dès que possible. La piste du recrutement d'une personne (dont le profil reste encore à préciser) du Crédit Mutuel demeure.

Par ailleurs, un contact sera pris avec la Fondation du sport français pour une éventuelle collaboration.

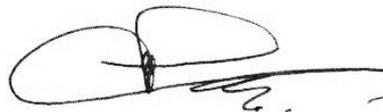
L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 17h00.

Le président,
président de séance



André Leclercq

Le secrétaire général,
secrétaire de séance



Thierry Messina